canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

NextStep 2027

Programme de mobilité internationale pour les jeunes diplômé·e·s issu·e·s de la formation professionnelle

Les principales étapes pour participer au programme NextStep

30 novembre 2026

Date limite de dépôt de votre candidature

La date limite du dépôt de votre candidature à NextStep est le **30 novembre 2026.** Vous devez transmettre à l'adresse mail mobilite.dgep@vd.ch votre dossier de candidature complet, à savoir :

- le formulaire d'inscription que vous trouverez via ce lien www.vd.ch/nextstep
- CV (avec adresse e-mail personnelle, pas l'adresse étudiante)
- lettre de motivation

Votre dossier doit expliquer clairement :

- les raisons pour lesquelles vous souhaitez effectuer un stage à l'étranger en participant à NextStep
- votre projet professionnel
- votre parcours de formation
- vos compétences professionnelles
- votre niveau d'anglais

Le dossier peut être en **français** ou **anglais**.

Après le 30 novembre 2026, les candidatures ne sont normalement plus acceptées.

Décembre 2026

Analyse des candidatures reçues

Les dossiers reçus sont examinés par l'équipe de la DGEP responsable du programme.

À cette étape, l'équipe identifie les candidat·e·s qui seront invités à un entretien. Ces candidats recevront par courriel les informations concernant la suite du processus.

Janvier 2027

Entretiens de sélection

Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué·e à un entretien avec la DGEP.

Comment bien vous préparer ?

Vous devrez être capable d'expliquer clairement :

- votre parcours
- vos compétences
- pourquoi vous souhaitez participer à NextStep
- pourquoi vous souhaitez effectuer un stage à l'étranger
- ce que cette expérience peut apporter à votre avenir professionnel

Janvier 2027

Matching candidat·e·s - entreprises

Après l'entretien de sélection, si votre candidature est retenue, la DGEP recherche **2 postes** en entreprises qui correspondent au mieux à votre profil.

Le *matching* tient notamment compte :

- de votre profil (formation, compétences, expérience professionnelle)
- de votre projet professionnel
- des offres de stage disponibles
- des besoins des entreprises

⚠ Lors de votre inscription ou de l'entretien avec la DGEP, vous pouvez indiquer vos préférences concernant les destinations. Cependant, nous ne pouvons pas garantir qu'elles pourront être satisfaites. Les postes qui vous seront proposés dépendront des places disponibles ainsi que de l'adéquation entre votre profil et les besoins des entreprises.

Dès que le matching sera fait par la DGEP (entre le 29 janvier et le 14 février 2027)

Préparation de votre candidature en anglais

Une fois que la DGEP vous indique auprès de quelle(s) entreprise(s) vous pouvez postuler, vous devrez préparer un dossier de candidature adapté à cette entreprise.

Il devra notamment comprendre :

- un CV actualisé en anglais
- une lettre de motivation en anglais
- les éventuels documents demandés par l'entreprise

14 février 2027

Date limite de dépôt de vos postulations via la plateforme de Swissnex

Vous devrez postuler pour les **2 postes** qui vous seront **proposés par la DGEP** via la **plateforme de Swissnex**.

Swissnex est le réseau suisse à l'étranger favorisant les échanges dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Dans le cadre du programme NextStep, Swissnex fait le lien entre les candidat·e·s et les entreprises partenaires à l'étranger. Les antennes Swissnex dans les pays de NextStep contribuent à identifier des entreprises correspondant aux profils des candidat·e·s, à organiser les entretiens et à accompagner le processus d'embauche.

Mars 2027

Swissnex envoie les candidatures aux entreprises

Les antennes Swissnex sur place envoient les candidatures reçues via la plateforme aux entreprises concernées.

Chaque entreprise analyse les dossiers reçus. Si elle est intéressée par votre profil, elle vous invite à un entretien, généralement en visioconférence.

Avril 2027

Entretiens avec les entreprises

Si votre candidature est retenue par une ou plusieurs entreprises, vous serez invité·e à passer un entretien d'embauche avec celles-ci.

Chaque entreprise reçoit plusieurs dossiers de candidature.

Comme sur le marché du travail, l'entreprise décide à l'issue de l'entretien si elle souhaite vous accueillir en stage.

De votre côté, vous restez libre d'**accepter ou de refuser le poste proposé**. En cas de refus, nous vous demanderons toutefois d'en expliquer les raisons, car un désistement doit pouvoir être communiqué de manière appropriée à l'entreprise afin de **préserver la relation de confiance établie avec nos partenaires**.

Mai 2027

Choix des stagiaires et deuxième tour

Après les entretiens, l'entreprise choisit le/la candidat·e qu'elle souhaite accueillir.

Swissnex vous communiquera la décision de l'entreprise ainsi que les prochaines démarches à effectuer.

Et si vous n'êtes pas sélectionné·e ? Ne pas être retenu·e par une entreprise au premier tour **ne signifie pas nécessairement que votre parcours** NextStep **est terminé**.

Selon les places disponibles et selon votre profil, un **deuxième tour de postulation** peut être organisé. La DGEP vous proposera un autre poste et, si l'entreprise est d'accord, vous aurez l'occasion de faire un entretien.

Restez donc attentif·ve aux informations qui vous seront communiquées.

Mai – juillet 2027

Démarches administratives

Préparez votre départ. Une fois votre stage confirmé, plusieurs démarches administratives doivent être effectuées avant votre départ.

Vous devrez notamment :

- signer votre **Internship agreement** (convention de stage)
- signer le **contrat de subvention** avec la DGEP afin de recevoir les **80%** de la subvention de stage
- transmettre via la plateforme Swissnex les **documents demandés**
- effectuer les démarches pour votre **visa**, si nécessaire
- réserver votre **logement**
- acheter vos **vols** d'aller-retour
- vérifier d'être bien **assuré** pour la responsabilité civile, accident et maladie

⚠ Contrôlez votre boîte mail chaque jour !

⚠ **N’attendez pas le dernier moment**, car certaines démarches peuvent prendre plusieurs semaines. C’est notamment le cas pour :

- visa
- logement
- certains documents administratifs
- assurances

Août – septembre 2027
Départ

Partez en stage à l’étranger ! Les premiers départs sont prévus **à partir d’août 2027**. La période de votre stage sera décidée avec votre entreprise.

Avant votre départ, vérifiez que vous avez réglé toutes les questions administratives (y compris le visa).

Tout est prêt ? Il est temps de partir !

Pendant votre stage
Expérience professionnelle et de vie

Une fois sur place, vous pourrez enfin profiter de cette expérience professionnelle et personnelle unique !

Nous attendons que vous vous engagiez auprès de votre entreprise et que vous respectiez les règles du programme ainsi que les conditions du contrat de stage.

Vous devez notamment :

- respecter les règles de votre entreprise d’accueil
- respecter les conditions de votre convention de stage
- faire preuve de conscience professionnelle
- rester en contact avec les personnes responsables de votre suivi (dans l’entreprise, Swissnex et DGEP)
- signaler tout problème

Et évidemment… profiter au maximum de cette expérience !

N’hésitez pas à publier des vidéos de votre expérience sur les réseaux sociaux NextStep !

À la fin du stage

Démarches administratives

À la fin de votre stage, afin de recevoir les **20%** restants de votre subvention, vous devrez nous transmettre **3 documents**, dont un **certificat de stage délivré par votre entreprise d'accueil**. Celui-ci devra notamment mentionner les éléments suivants :

- votre nom
- les dates de début et de fin du stage
- les tâches que vous avez réalisées
- les compétences que vous avez développées
- une appréciation de votre travail

Vous devrez encore nous envoyer, via la plateforme, le **Swissnex Survey** ainsi qu'un **rapport final** (selon le format que vous préférez) de votre expérience.

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

En partenariat avec
swissnex

Avec le soutien de
movetia
Austausch und Mobilität
Echanges et mobilité
Scambi e mobilità
Exchange and mobility

Programme de mobilité internationale pour les jeunes diplômé·e·s issu·e·s de la formation professionnelle
Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP)